

Citoyens, citoyennes, mesdames, messieurs, chers camarades,

A l'ouverture de ce colloque consacré à Diderot et à la liberté de penser, je mesure ma responsabilité et l'importance de cette manifestation.

Il m'appartient tout d'abord de féliciter la Fédération de la libre pensée de l'Oise sur son initiative qui confirme le travail de mémoire et d'information qu'elle s'est fixée sur les citoyens ayant contribué, par leur action, leur réflexion, leur analyse, au développement critique de la pensée universelle.

Démontrer combien nous sommes les héritiers du siècle des lumières et le produit de l'école de la République, est une mission quasi naturelle pour un libre penseur.

Je voudrais associer à ma satisfaction tous ceux qui, directement ou indirectement, ont permis de tenir ce programme qui s'échelonne sur deux journées. D'abord la municipalité de Clermont de l'Oise qui nous reçoit ainsi que de Senlis pour l'exposition et les différents intervenants, tous éminents connaisseurs de l'œuvre de Diderot, mais aussi les diverses associations partenaires.

A ce sujet il m'appartient de faire un aparté,

au moment où il apparaît que l'enseignement public, notre enseignement public, consacre de moins en moins d'intérêt à l'histoire de notre pays,

au moment où pour des raisons d'opportunité politique certains s'interrogent sur la nécessité d'enseigner et d'intéresser les élèves au parcours historique de la France au nom du multiculturalisme.

je ne peux que me féliciter que des élus et des associations véhiculent l'histoire.

Il ne s'agit nullement de juger celle-ci, mais de comprendre, d'analyser, afin d'éviter les erreurs du passé. En un mot, la démocratie passe par la connaissance. Faire des citoyens utilisables mais ignorants, ne serait qu'un trucage que je n'hésite pas à qualifier d'assassinat.

Et si j'aborde la question de cette façon c'est non seulement pour me féliciter de la tenue de ce colloque, mais aussi pour faire valoir la portée exacte de l'action de Denis Diderot.

Quelques mots, incomplets, sur celui-ci.

Né en 1713, nous fêtons ainsi les 300 ans de sa naissance dans une famille catholique. Il fit ses études chez les jésuites qu'il termine au lycée Louis Le Grand à Paris, il se perfectionna en matière de philosophie, de théologie et de droit.

Il aurait pu, notamment sur la pression de son oncle, s'orienter vers la prêtrise et c'est là que réside le déterminant qui marquera sa vie. Formé dans le respect du dogme, comme l'essentiel des intellectuels de son temps, il n'hésite pas à remettre en cause ce qui est considéré comme des vérités inaliénables.

Situation que nous retrouverons avec Vanini, Giordano Bruno voire Voltaire.

Il procède tout d'abord à la traduction d'ouvrages tel que l'histoire de Grèce, de Temple Stanyan, il fait connaissance de Rousseau, il publie à nouveau une traduction libre d'un essai sur le mérite et la vertu de Shaftesbury et enfin, en 1746, sa première œuvre personnelle à 33 ans, « les pensées philosophiques » dans lesquelles il attaque l'athéisme et le scepticisme, sans pour autant ménager les bases traditionnelles de la religion.

Un aberration à ce moment, à cette époque un seul véhicule de la pensée est la publication de textes, d'essais voire de thèses ou controverses, cela signifie que seuls les citoyens capables de lire sont en mesure d'en peser les conséquences voire de se les approprier.

On comprend mieux le rapprochement que s'autorisent, fort opportunément, nos camarades de l'association des amis d'Etienne Dolet.

Le rapprochement se base sur différents écrits, je cite

Dolet « Dialogue contre Erasme » (1535)

*« ... je juge pourtant qu'une vie honnête et la probité des mœurs n'apportent rien à l'art de parler ou à la connaissance de quelque discipline que ce soit : et je n'approuve pas cette définition de l'orateur qui lui prescrit d'être un homme de bien La bonne foi ne rend personne éloquent, ni les bonnes mœurs habile à parler, ni une vie intègre disert ou savant ».*

Diderot « Le neveu de Rameau »

*« MOI (Diderot :)... Quand un homme de génie serait communément d'un commerce dur, difficile, épineux, quand même ce serait un méchant, qu'en concluriez-vous ?*

*LUI (le neveu) : Qu'il est bon à noyer.*

*MOI : Doucement, cher homme, ça, dites-moi ; je ne prendrai pas votre oncle pour exemple ; c'est un homme dur ; c'est un brutal ; il est sans humanité ; il est avare ; il est un mauvais père, mauvais époux, mauvais oncle ; mais il n'est pas assez décidé que ce soit un homme de génie, qu'il ait poussé son art fort loin, et qu'il soit question de ses ouvrages dans dix ans. Mais Racine ? Celui-là certes avait du génie, et ne passait pas pour un trop bonhomme. Mais de Voltaire ?*

*LUI : Ne me pressez pas ; car je suis conséquent.*

*MOI : Lequel des deux préféreriez-vous ? Ou qu'il eut été un bon homme, identifié avec son comptoir comme Briasson, ou avec son aulne comme Barbier ; faisant régulièrement tous les ans un enfant légitime à sa femme, bon mari, bon père, bon oncle, bon voisin, honnête commerçant, mais rien de plus ; ou qu'il ait été fourbe, traître, ambitieux, envieux, méchant ; mais auteur d'Andromaque, de Britannicus, d'Iphigénie, de Phèdre, d'Athalie ».*

Tout comme Dolet, Diderot sera considéré comme un écrivain subversif. A ce sujet, certains accréditent l'idée que ces écrivains faisaient l'éloge, quasi cynique, de tous les vices. C'est bien entendu tout le contraire, il s'agit de la liberté d'expression et des frontières.

Les écrits de Dolet le conduira au bûcher en 1546, ceux de Diderot à la prison.

Diderot, dans ses œuvres successives et après avoir subi différentes menaces, notamment d'emprisonnement, après l'interdiction de l'encyclopédie, aborde tous les aspects de la vie

sociale et politique. Mais par prudence, il ne les communiquera à personne, elles ne seront connues qu'après sa mort.

La richesse et la pertinence de ses écrits lui valent une condamnation du Parlement. Il s'engage alors dans le travail de l'encyclopédie qui l'occupera de 1747 à 1772. Certaines de ses œuvres et notamment la lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient, lui vaudront une incarcération à Vincennes.

Diplômé de la qualité de membre de l'académie de Berlin, il publie des romans, des critiques et des essais philosophiques, avec la volonté de définir la véritable nature de l'homme et sa place dans le monde. Diderot propose une morale universelle assise non sur Dieu, mais sur les sentiments naturels de l'homme et sur la raison.

C'est l'ouverture au débat philosophique.

Et c'est à ce moment que l'on peut prétendre que Diderot a servi de référence aux initiateurs de la libre pensée, association la plus ancienne de France qui depuis plus de 160 ans entend développer la liberté de conscience et la raison.

Un premier constat, partagé, la pensée est évolutive, nous l'avions constaté avec la démarche intellectuelle de Diderot.

La pensée est sans limite, certains auteurs n'hésitent pas à qualifier Diderot des milles feux de la philosophie des lumières.

La pensée et l'analyse de Diderot sont multiformes, il utilise toutes les formes d'écriture, ce qui, au demeurant, le rend inclassable.

Son œuvre est conduite par une recherche totale de tous les champs de la pensée et de la culture. Non seulement il entend comprendre le monde mais veut le transformer par une diffusion de la pensée et de la connaissance. En fait il préconise la puissance émancipatrice de tout savoir.

Concordance de pensée encore, son comportement vis-à-vis des ethnies différentes, dans « le supplément au voyage de Bougainville », rédigé afin de mettre à distance l'idéologie de son temps et la justification religieuse qui la dirige. Il est proche de Voltaire mais il est plus radical au point où l'on peut s'interroger sur les rapports entre le déisme et athéisme est floue.

Il se rapproche d'une morale hédoniste, passe pour un libertin lorsqu'il affirme :

« Soyez heureux et jouissez, vous serez sans doute plus enclin à bien agir ».

Cette affirmation porte en elle l'opposition à l'obscurantisme et la soumission.

Comment ne pas noter que le philosophe Diderot, ce qui signifie « amoureux de la sagesse », mais sa sagesse éclairée du naturel et du social, le conduit à en critiquer tous les types de pouvoirs agressifs et discrétionnaires, notamment religion et politique. Il est un militant de l'émancipation sociale et sociétale. C'est tout l'esprit de l'encyclopédie.

Je cite :

« Faire sortir les savoirs des élites aristocratiques et des cercles étroits des spécialistes ».

N'est-ce pas l'un des constats qui a conduit à l'école publique accessible à tous.

25 années de travail contre tous les obscurantismes et les contraintes religieuses et politiques voire la censure. D'Alembert abandonnera, mais Diderot persistera au grand dam des jésuites, du Conseil d'Etat, l'Archevêché de Paris pour arriver en 1759 à la condamnation du Pape Clément.

La lecture de l'encyclopédie elle-même, conduit à constater le sens pédagogique des auteurs, notamment l'utilisation des planches présentant les artisans dans leur activité et le corollaire explicatif, démontre la volonté de « passeur » de culture que celui-ci s'assignait.

A travers les reprises et citations que je viens de reprendre et de commenter, on peut retrouver les principes actuels qui conduisent le comportement des associations de la libre pensée et de la Fédération nationale.

Mieux, toujours prolix, en 1777, il écrit encore des œuvres, notamment théâtrales dont le public ne prendra connaissance plus tard, par l'intermédiaire de traducteurs allemands notamment.

Il meurt cinq ans avant la révolution qu'il aurait, à mon avis, approuvée. L'analyse des textes à partir duquel il s'était dégagé de la notion de despotisme éclairé le conduira à prôner, de fait, l'affranchissement des lois communes de la religion considérée comme couverture de préjugés et d'une forme de société.

La loi, elle, doit, être fondée sur le droit naturel et non sur le diktat des puissants.

Cette démarche n'est-elle pas une nécessité dans la société contemporaine, n'est-elle pas la volonté partagée pour la recherche de la science, de l'enseignement et la loi des hommes contre la loi des dieux comme nous le préconisons.

Citoyens, citoyennes, mesdames et messieurs, chers camarades,

J'ai conscience de n'avoir abordé qu'incomplètement l'œuvre de Diderot, il s'agit d'une survol, l'objectif étant de démontrer l'actualité de la réflexion, des spécialistes ne manqueront pas de me compléter et d'enrichir ainsi votre connaissance de cet artisans de la liberté.

Aujourd'hui, à travers nos travaux, nous faciliterons la connaissance de l'action de l'un des intellectuels les plus brillants qu'ait connu notre pays. Des générations qui nous ont précédé, ont parfois honoré sa mémoire en appelant tel établissement d'enseignement du nom de Diderot, mais cela est insuffisant. Pour me faire comprendre, j'aurais bien aimé, pour ma part, l'avoir comme professeur et pourquoi pas comme adhérent contemporain de la libre pensée. Nous aurions gagné un militant de qualité, dont nous avons toujours besoin.

Maintenant, conformément à l'ordre du jour, dans ce cadre, je vous invite à deux dialogues, le premier intitulé « libérer par la pensée qui imagine », le second « libérer par la fiction qui réfléchit ». Ceux-ci seront suivis de la projection d'un documentaire sur le chevalier de la Barre « les 3 vies du chevalier ».

A ce sujet, je m'autorise à nouveau une déclaration de Diderot, concernant celui-ci et le sort qui lui fut réservé :

« Infâmes bêtes féroces, vous arrachez la langue, vous coupez le poing et la tête et vous jetez aux flammes un enfant pour une sottise qui mériterait à peine une réprimande fraternelle ».

Merci de votre attention